

## EMETTEURS INFRAROUGES TYPE EQIR NOTICE D'INSTALLATION, DE MAINTENANCE ET DE SECURITE

Les émetteurs infrarouges en quartz EQIR sont marqués CE. Ce marquage CE indique la conformité des produits avec la réglementation européenne.

Merci de lire cette notice et de vérifier les points suivants avant d'utiliser les émetteurs :

- Vérifier que la tension d'alimentation n'est pas supérieure à celle marquée sur le produit.
- Mettre en place une signalisation pour indiquer que les émetteurs sont chauds pendant leur fonctionnement.
- Remplacer immédiatement les émetteurs endommagés ou partiellement endommagés.
- Protéger les émetteurs des expositions et dommages qui peuvent être causés par l'eau et les produits chimiques.
- Vérifier que la température de la carcasse en tôle aluminisée n'excède, en aucun cas, 500°C.
- Manipuler avec précautions. Eviter de mettre les doigts sur les tubes quartz.
- Ces produits ne sont pas conçus pour supporter des contraintes ou des chocs mécaniques.
- Les émetteurs doivent être montés horizontalement et perpendiculairement à d'éventuels mouvements.

L'utilisateur est entièrement responsable des conditions d'utilisation des émetteurs. Une mauvaise installation ou de mauvaises conditions d'utilisation annulent la garantie.

L'installation des éléments se fait à l'aide de 2 ou 4 tiges filetées M5 longueur 30 mm fixées à l'arrière des éléments. Pour les éléments à culot céramique, se référer à la notice des ECIR.

Les émetteurs infrarouges EQIR sont conçus pour être placés à une distance de 100 à 200 mm de la surface à chauffer.

### **BASSOMPIERRE – SCIENTAX SAS**

12 Rue de la Plaine - Z.I. - F-02400 CHATEAU-THIERRY  
Tél.: 03.23.83.12.84 - Fax : 03.23.70.90.59 – Siren 820 122 786 - A.P.E. 2751Z –  
E-mail : [scientax@scientax.com](mailto:scientax@scientax.com) Site : [www.scientax.com](http://www.scientax.com)